

Province de Québec  
Municipalité de Baie-Ste-Catherine  
Charlevoix

12<sup>ème</sup> jour de juillet 2008. Assemblée  
extraordinaire du conseil municipal  
tenue au gymnase de l'École Saint-  
Firmin à 19 h 00.

Sont présent : Monsieur Donald  
Kenny, Madame Nicole Dufour,  
Madame Gisèle Poitras, Madame  
France Tremblay-Poitras Monsieur  
André Boulianne et Madame Sonia  
Tremblay sous la présidence de  
Monsieur Albert Boulianne, maire  
ainsi que Madame Brigitte Boulianne,  
directrice générale/secrétaire-  
trésorière.

#### TOUS FORMANT QUORUM

1. Ouverture de la réunion
2. Adoption de l'ordre du jour

#### Proposition # 7207-08

Il est proposé d'accepter l'ordre du jour en modifiant la période de questions avant la prise de proposition afin de renseigner les personnes présentes de la meilleure façon.

3. Conférence de règlement à l'amiable
4. Période de questions

#### Résolution # 7307-08

Attendu la tenue de la conférence de règlement à l'amiable tenue les 26 et 27 juin dernier;

Attendu la déclaration de règlement hors cour signée entre les parties le 27 juin 2008 mais, conditionnelle à l'approbation du conseil de la Municipalité de Baie-Ste-Catherine;

Attendu que les termes du règlement et de son montant sont confidentiels;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Donald Kenny et résolu 5 contres un d'accepter l'offre des parties défenderesses et ainsi régler le litige nous opposant à elles.

5. Levée de la séance

#### Résolution # 7407-08

Il est proposé par Madame France Tremblay-Poitras de lever la séance à 19 h 45.

Albert Boulianne  
Maire

Brigitte Boulianne  
Directrice générale/  
Secrétaire trésorière